

IN EXTENSO SOCOGEC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 105 000 €
30 rue d'Alençon
61250 CONDE SUR SARTHE
308 174 333 RCS ALENCON

**PROCES VERBAL
D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2012**

L'an deux mille douze,

Le 23 Juin à 12 heures

Messieurs les associés de la société « IN EXTENSO SOCOGEC », société par Actions simplifiée, au capital de 105 000 €, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Yves MERCIER en sa qualité de Président.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que les associés présents ou représentés possèdent plus des deux tiers des actions composant le capital et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent mais excusé.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Constatation de la démission de Monsieur Jean-Pierre LE BRIS, de des fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de son remplacement par Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaire aux Comptes suppléant ;**
- **Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaire aux Comptes suppléant devenu Commissaire aux Comptes titulaire ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités ;**
- **Questions diverses.**

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- le rapport du Président.

Le Président déclara la discussion ouverte.

De multiples observations sont échangées et divers projets de résolutions à présenter au vote de l'assemblée sont établis et soutenus par les actionnaires.

Y

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre LE BRIS, décidé de faire valoir ses droits à la retraite, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, à effet au 1^{er} Janvier 2012, constate que **Monsieur Albert ABEHSSERA**, Commissaire aux Comptes suppléant, est devenu de ce fait, **COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE**, à compter du 1^{er} Janvier 2012, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale devant approuver les comptes clos le 30/06/2012.

Monsieur Albert ABHESSERA a fait part de son acceptation d'exercer la mission de Commissaire aux Comptes titulaire et qu'il n'est frappé par aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Suite à l'adoption de la résolution précédente, Monsieur Albert ABEHSSERA, commissaire aux comptes suppléant étant devenu Commissaire aux Comptes Titulaire, l'Assemblée Générale décide de nommer pour le remplacer :

. la société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT « C.E.C.A. »**

Société A Responsabilité Limitée au capital de 7 500 € dont le siège social est situé 4 rue Mugnier – 78600 MAISONS LAFITTE, Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES,

En qualité de **COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**,

à compter rétroactivement du 1^{er} Janvier 2012 pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée générale devant approuver les comptes clos le 30/06/2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et de droit, et plus généralement toutes formalités nécessaires et consécutives des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président
Mr Jean-Yves MERCIER

CEPHEC
ALORIG